

SPECIAL COVID19

IMPLIQUER - INTERESSER

Les actions de la municipalité face à la crise



Éric BEAUFORT
Maire

Edito

Jeudi 28 mai s'est déroulé le conseil municipal de VILLIEU LOYES MOLLON avec l'installation des nouveaux élus et l'élection du maire et des 8 adjoints.

Merci à toutes et à tous, de votre confiance. J'ai envie de dire : Enfin

C'est en effet une parenthèse extraordinaire que nous sommes en train de traverser, remplie de modalités de vie inédites.

Je n'imaginai pas que mon troisième mandat de maire et mon quatrième d'élus, commencerait de manière si chaotique.

Pour l'anecdote, c'est la première fois que je n'officialisais pas en mairie, pour le conseil municipal. Il faut dire que le CORONAVIRUS nous a fait transformer la salle du conseil municipal, en atelier de confection.

J'en profite pour remercier infiniment tous les bénévoles, les élus et les employés municipaux qui nous ont permis de fabriquer des

masques pour toute notre population, quand nous ne savions pas, si les vrais ateliers seraient en capacité de nous livrer.

Nous avons, dans notre commune, des ressources insoupçonnées avec des couturières de compétition, mais aussi, un nombre incalculable de petites mains, indispensables à la préparation de cette opération.

Je remercie également toutes celles et ceux qui ont participé, sous l'égide du CCAS, au maintien du lien social durant cette période et à la livraison chez nos concitoyens les plus fragiles. J'associe les commerçants avec qui nous avons largement collaboré afin de faciliter au mieux l'approvisionnement de la population avec, notamment, le maintien du marché dominical.

Je remercie aussi les membres de mon ancien conseil municipal, qui se sont impliqués, jusqu'au dernier jour de leur mandat rallongé.

Je remercie enfin mon nouveau conseil municipal, car les élus qui le composent se sont investis dès le premier jour, même si l'officialisation de notre élection était repoussée.

Notre mandat commence et je les félicite pour leur engagement. Je sais pouvoir compter sur leur investissement pour mettre en œuvre, dès à présent, notre programme pour les 6 années à venir.

Des couturières bénévoles se mobilisent pour fabriquer des masques.

Depuis le 26 mars 2020, un atelier de fabrication de masques se tient dans la salle du conseil municipal de VILLIEU LOYES MOLLON. Suite aux difficultés d'approvisionnement, la décision de fabriquer des masques grand public a été prise en deux jours.

Une équipe composée de bénévoles et d'élus, renforcée par les ATSEM et la bibliothécaire, a œuvré durant deux mois sans relâche. Toute une organisation s'est mise en place avec différents ateliers :

- Mesure du tissu
- Coupe du tissu
- Découpage des élastiques
- Couture
- Confection des enveloppes
- Mise sous pli des masques

Cela nous a permis de réaliser 4 001 masques made in VLM. C'est grâce à toutes ces personnes que la municipalité a décidé, dans un premier temps, de distribuer, en porte à porte, un masque par foyer, accompagné d'un courrier indiquant la date et les modalités de retrait. Cela nous a permis d'attendre la livraison des masques de la région et de la CCPA. Nous avons donc pu finalement organiser la distribution globale le 31 mai, du solde des masques de la commune, ceux de la région et de la CCPA.

Pour les personnes qui n'auraient pas pu récupérer les masques lors de cette distribution, vous pourrez vous présenter en mairie (salle du conseil) le mercredi 24 juin ou le samedi 27 juin de 9 h à 12 h. Nous vous rappelons que vous devrez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre livret de famille. Si un enfant de plus de 18 ans est présent dans votre foyer, il vous faudra remplir une attestation de domiciliation, téléchargeable sur le site de la mairie ou disponible sur place.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer lors de ces permanences, il vous faudra envoyer un mail à la mairie (covid.vlm@gmail.com) comprenant les mêmes justificatifs que pour la distribution scannés, indiquer le nombre de personnes composant le foyer et vos coordonnées téléphoniques afin que la mairie puisse vous contacter pour fixer un rendez-vous.

Nous tenons à remercier nos petites mains qui ont participé à la préparation et à la fabrication des masques mais aussi les bénévoles qui sont venus prêter main forte aux élus pour les distributions.

Nous n'oublions pas les deux fabricants qui nous ont offert les visières pour les ATSEM et les agents des services techniques.

Enfin nous adressons un clin d'œil à la Maison d'Ursule, magasin de tissu d'Ambérieu en Bugey, pour sa disponibilité et sa réactivité et à la Pizza Mîche de Loyes qui nous a fourni gracieusement le tissu servant de filtre.



Reprise de l'école sous haute protection.

Dès la fermeture des écoles le 16 mars, la municipalité de VILLIEU LOYES MOLLON est restée attentive aux préconisations gouvernementales concernant une future reprise des enseignements. Cela s'est traduit notamment par l'approvisionnement de produits pour l'entretien des bâtiments municipaux scolaires et périscolaires.

Des commandes préventives de ces produits ont ensuite été passées régulièrement, pour compléter notre stock initial. Un nettoyage des locaux par l'entreprise VENTICLEAN (spécialisée dans la désinfection des locaux) a été également réalisé, en complément de l'entretien quotidien.

Depuis des années, lors de toutes les vacances scolaires, les classes des écoles bénéficiaient déjà d'un nettoyage intégral, par le biais de bombes de désinfection bactéricide et virucide.

Suite à l'annonce officielle du président de la République, la commission école a, dès le mardi 5 mai, rencontré les deux directeurs, les responsables de l'A3V et les délégués représentants des parents d'élèves. Au cours de cette réunion, une organisation visant à accueillir l'ensemble du niveau de classe pour l'école primaire et uniquement les grandes sections pour la maternelle, a été validée par l'ensemble des acteurs présents, en vue d'établir, dès le mercredi, le questionnaire destiné aux familles. Cependant, cette organisation devenait caduque dès le lendemain, provoquant en urgence une nouvelle réunion de la commission école et du directeur du primaire, pour revoir entièrement l'accueil des classes, en respectant scrupuleusement les directives de l'inspectrice de l'éducation nationale. Au vu d'un timing très court, il a été décidé que la réouverture de notre école ne pourrait se faire le lundi 11 mai. Par conséquent, la décision fut prise de rouvrir nos classes le jeudi 14 mai, pour uniquement les CP, CM2 et GS.

Dès le jeudi 7 mai, les élus, les deux directeurs d'école, les enseignants et les services techniques de la commune œuvraient pour aménager les différentes salles de classe et les parties communes, en vue d'accueillir, le lundi 11 mai, les enfants dont les parents étaient requis à la gestion de crise.

Ainsi, il a été constaté que le nombre maximum d'enfants pouvant être accueillis au sein des salles de classe requises par les enseignants, ne pouvaient être supérieur à 12 élèves.

Les différents aménagements dans les bâtiments scolaires, ainsi que l'ensemble des marquages au sol ont été réalisés par les services techniques, en concertation avec les directeurs d'école.

La gestion des transports scolaires a été organisée par les services administratifs avec l'autocariste local. La mairie a contacté chaque famille concernée pour lui transmettre les nouveaux horaires de bus.



Le service ménage communal a revu son emploi du temps. Il intervient plusieurs fois dans la journée pour être présent lors des désinfections et, après le temps scolaire, pour le nettoyage quotidien des locaux.

Lors de la reprise de classe, le jeudi 14 mai, les enfants ont tous été pris en charge par l'équipe éducative, dans le respect du protocole sanitaire établi par les services de l'éducation nationale. Après une semaine d'adaptation, les enfants ont trouvé leurs repères dans ce nouveau fonctionnement pour la période du 14 au 29 mai.

Fin mai, les nouvelles directives gouvernementales ont entraîné, à nouveau, une phase de réflexion pour mettre en place une nouvelle organisation, pour le début du mois de juin.

Deux réunions, avec les mêmes acteurs, ont eu lieu afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre d'élèves et surtout, d'ouvrir tous les niveaux de classes. Cet accord consistait à ce que chaque enfant puisse être présent 2 jours par semaine ou, deux jours par semaine tous les 15 jours, en fonction de l'effectif total d'élèves.

Une nouvelle fois, la reprise fut décalée d'une semaine. Les parents ont répondu au nouveau sondage réalisé par les élus et ainsi, les deux directeurs, ont décidé de la composition des différents groupes d'élèves.

En respect du protocole sanitaire, l'A3V est obligée de restreindre le nombre d'enfants sur le temps périscolaire. Cependant, pour répondre à la demande croissante des parents, tout en respectant les règles de distanciation, les enfants sont désormais accueillis au Centre INNOVANCE. Conscients et respectueux des nouvelles règles sanitaires, ils sont heureux de retourner sur les bancs de l'école et de retrouver leurs camarades.

BGS Electricité Générale, Maintenance et services
Dépannage, Installation, Travaux, Conseils...
Busiris Genie Services
06 52 73 29 19
Philippe BUSIRIS
Les Grandes Terres, Villieu Loyes Mollon contact@busiris.net www.busiris.net

Votre Projet Immobilier en toute Sérénité grâce à La Puissance d'un Réseau National
SAFTI Ça le fait!
Estimation Gratuite Suivi Personnalisé et régulier Diffusion Massive des annonces
Votre Conseillère de proximité Spécialiste du secteur de Villieu-Loyes-Mollon
Carole Allegret 06 22 58 50 10

L'Espace d'un instant
Institut de Beauté
227 Avenue Charles de Gaulle 01800 Villieu
Amandine Mathelin
Tél : 04 69 78 37 42
N° Siret 523 282 705 00020

NEW HOLLAND AGRICULTURE
MATERIEL AGRICOLE
MOTOCULTURE DE PLAISANCE
Girard (SA) Concessionnaire New-Holland
01330 VILLARS LES DOMBES
04 74 98 31 00

Conception création et entretien d'espaces verts
Bastien NUGIER 06 22 56 67 65
Engazonnement Tonte Débroussaillage
Plantation Taille et Élagage
Pavage et Nettoyage Pavage
Arrosage automatique
Conception création et entretien d'espaces verts
HORIZON VERT

Entreprise de maçonnerie s.a.r.l J. MENAND
Fondée en 1959
1049 Av Charles de Gaulle • 01800 VILLIEU • Tél. 04 74 61 02 85
Email : eric.menand@wanadoo.fr • www.maçonnerie-menand.fr

Electricité Générale SARL Entreprise **Serge JUNET**
L'engagement total pour la qualité
04 74 61 35 14
640 rue Neuve - 01800 RIGNIEUX LE FRANC - Fax : 04 74 61 30 88

Ent. JM Fernandes
Plâtrerie - Peinture
Petits travaux de carrelage Décoration Patines sur meubles
06 60 55 80 83
Buchin - 01800 Villieu Loyes Mollon 04 37 86 01 99

TUM

numéro 12 du Tout en Ain (qui vient d'être distribué), une erreur s'est glissée de présentation des assistantes maternelles de la commune (page 42). Vous est fourni par PMI et nous n'avons pas le droit d'y apporter une quelconque modification. En cas de correction nécessaire, nous la transmettons à cet organisme qui procédera la semaine suivante. Par ailleurs, nous vous informons que Mme VIEL-CAZAL Catherine, habite le village de MOLLON, au 63 chemin du château d'eau.

AGENDA

Dans la situation sanitaire actuelle, nous ne vous proposons pas d'agenda par manque de certitude sur le maintien des manifestations programmées initialement.

Chaîne d'entraide du CCAS

Dès le début du confinement lié à la pandémie de la COVID19, le CCAS (Commissariat Central de l'Action Sociale) de la commune a, dans un premier temps, contacté, par téléphone, toutes les personnes de la commune, résidentes sur la commune qui étaient inscrites sur le répertoire communal, afin de prendre de leurs nouvelles, dans un second temps, leur offrir des services à savoir, d'aller faire des courses de première nécessité à la supérette ou de récupérer des traitements à la pharmacie du village.

Grâce à la communication mise en place sur les panneaux, le site Internet, le compte Facebook de la mairie, le site solidaires-handicapés, l'application Panneau pocket et les affiches et flyers diffusés sur la commune, des habitants ont proposé leur aide. Une chaîne d'entraide d'une dizaine de bénévoles s'est alors créée.

Chaque personne s'est donc vu attribuer une liste de personnes à contacter. Ainsi, chaque personne avait pour but de garder le lien avec les personnes les plus vulnérables et de leur proposer leurs services.

Des bénévoles libérales de la commune ont également rejoint cette chaîne d'entraide. Grâce à elles, les personnes vulnérables ont pu récupérer leurs traitements médicaux qu'elles allaient leur chercher à la pharmacie du village.

De cette chaîne d'entraide, les retours ont été plus que positifs. Des liens d'amitié se sont même créés entre les aidés et les aidants. Une peu de solidarité dans cette situation ne pouvant alors apporter que du réconfort.



Pauline JACQUOT
animatrice sociale
du CCAS

Eric BEAUFORT
maire

Xavier BENSSOUSSEN
Directeur Général
des Services

A ce jour, la chaîne d'entraide poursuit ses appels mais cette fois-ci de manière plus étalée.

Les personnes les plus vulnérables restent toujours un public à risque.

Restez vigilants, prenez soin de vous.

Le CCAS vous informe

Le planning des animations du foyer logements de la résidence Les Écureuils, est à présent consultable sur le site Internet de la mairie. Onglet "Vivre dans la commune" rubriques "Actions sociales" / "Foyers logements".

Dirigez-vous en bas de la page et cliquez sur la plage des dates qui vous intéresse à côté de "Plannings".

Ce planning est actualisé tous les 15 jours.

Cette mise en ligne a pour but d'informer les personnes âgées de la commune et de les inviter à se joindre au groupe des résidents du foyer logements qui, chaque après-midi, se retrouvent pour passer ensemble un moment ludique et récréatif autour des diverses activités.

N'hésitez donc pas à consulter ce planning et à bientôt.

Redonner un hommage malgré la Covid !



Dans la situation sanitaire actuelle, la mémoire ne devait pas être défaillante et la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 se devait d'être respectée.

En cette période difficile, le maire, Eric BEAUFORT, le président des anciens combattants, Jean-Paul ARNAUD, le président des anciens combattants de la commune, Stéphane...



COMMUNIQUE DE PRESSE UN MASQUE POUR LES ACTIFS DE LA PLAINE DE L'AIN

Opération en partenariat
entre la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
et le Département de l'Ain

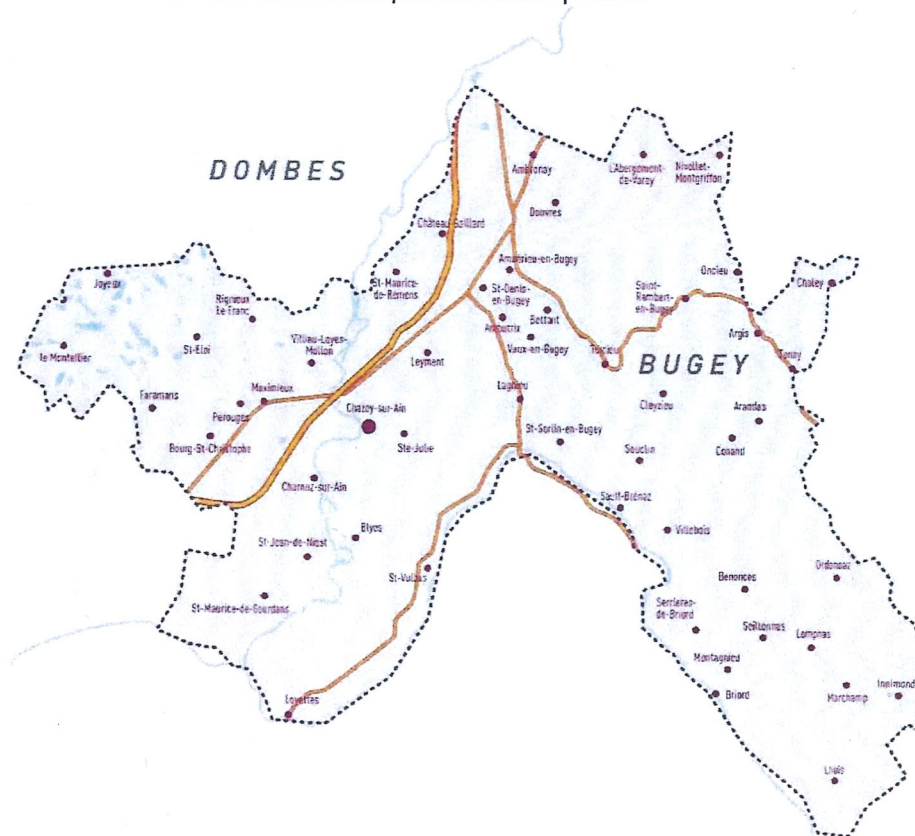
Afin de protéger les personnes qui travaillent et faciliter la reprise de l'activité économique, le Département de l'Ain et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain distribuent des masques tissus aux entreprises et aux acteurs économiques locaux (dans la limite du nombre disponible). Sur son territoire, la Communauté de communes relaie l'opération en assurant la distribution locale des masques.

Cette action s'adresse en particulier aux petites entreprises qui ne sont pas encore équipées, aux commerçants, indépendants.

COMMENT EN BENEFICIER ?

Exercer son activité professionnelle sur le territoire de la Plaine de l'Ain : seuls les sites et entreprises implantées dans la Plaine de l'Ain seront pris en compte avec le présent formulaire.

- > S'enregistrer en ligne et faire sa demande
- > Possibilité d'un masque par personne active
- > Retrait des masques : après confirmation de sa demande, chaque entreprise devra par ses propres moyens venir retirer les masques disponibles. Le lieu de retrait situé sur le territoire de la Plaine de l'Ain sera alors communiqué aux entreprises.



Liste des 53 communes du territoire de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

L'Abergement de Varey, Ambérieu en Bugey, Ambutrix, Ambronay, Arandas, Argis, Bettant, Benonces, Blyes, Bourg St Christophe, Briord, Chaley, Charnoz sur Ain, Château-Gaillard, Chazey sur Ain, Cleyzieu, Conand, Douvres, Faramans, Innimond, Joyeux, Lagnieu, Le Montellier, Leyment, Lompnas, Loyettes, Lhuis, Marchamp, Meximieux, Montagnieu, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Ordonnaz, Pérouges, Rignieux le Franc, St Denis en Bugey, Saint-Eloi, St Maurice de Gourdans, St Maurice de Rémens, St Jean de Niois, Saint-Sorlin en Bugey, Saint-Rambert en Bugey, Saint-Vulbas, Sainte-Julie, Sault-Brénaz, Seillonnaz, Serrières de Briord, Souclin, Tenay, Torcieu, Vaux en Bugey, Villebois, Villieu Loyes Mollon

INSCRIPTION EN LIGNE :

<https://webquest.fr/?m=88126> formulaire-de-demande-de-masques

Contact : contact@cc-plainedelain.fr

www.cc-plainedelain.fr

LANCEMENT DE L'OPÉRATION à VILLIEU LOYES MOLLON



De gauche à droite : Rita ERIGONI (adjointe au maire) - Virginie BRUNET BERNARD (directrice générale adjointe de la CCPA) - Élisabeth LAROCHE (conseillère départementale du canton de Meximieux) - Éric BEAUFORT (maire de VILLIEU LOYES MOLLON) - Romain DAUBIÉ (conseiller départemental du canton de Meximieux) - Charles de la VERPILLIERE (Député de l'Ain / conseiller départemental du canton de Lagnieu) - Jean-Louis GUYADER (Conseiller régional / président de la CCPA) - Marie DOMINGUEZ (adjointe au maire) - Florence LA ROSA (adjointe au maire)

Le 9 juin dernier, Éric BEAUFORT, maire, accompagné par trois de ses adjointes, a reçu des représentants du département et de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), pour officialiser la participation de la commune à l'opération "Un masque pour les actifs de la plaine de l'Ain". Les professionnels de la commune sont invités à s'inscrire sur le site Internet dédié à l'opération (voir article ci-dessus) pour obtenir leurs masques.

Une initiative de plus prise par la commune pour lutter contre la crise sanitaire actuelle.